



VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Philosophie

ENSEIGNEMENT

COMMUN

ADAM SMITH

Bibliographie

Conformément à la philosophie anglo-écossaise du XVIII^e siècle, la pensée de Smith couvre une large étendue thématique. Smith dit travailler à « une sorte d'histoire philosophique de toutes les différentes branches de la littérature, de la philosophie, de la poésie et de l'éloquence »¹. Méthodologiquement, son œuvre est élaborée à partir de son enseignement. Les professeurs assurent alors chaque jour des leçons publiques et privées et deux des ouvrages d'Adam Smith sont des recueils de notes prises par les étudiants (les *Leçons sur la rhétorique* et les *Leçons sur la jurisprudence*). L'enseignement de philosophie morale suit initialement les quatre parties traditionnelles : théologique, éthique, juridique, économique².

Œuvres d'Adam Smith

- *Théorie des Sentiments moraux*, 1759

La première édition paraît en 1759, elle est suivie de cinq rééditions successives dont les plus importantes, par les modifications qu'elles apportent, sont la 3^e et la 6^e publiée en 1790 peu avant la mort d'Adam Smith. Adam Smith regarda toujours la *Théorie des Sentiments moraux* comme son ouvrage principal, et les révisions de l'ouvrage qui se poursuivent bien longtemps après *La Richesse des Nations*, attestent de la cohérence de sa pensée.

1. Correspondance d'Adam Smith, 1^{er} novembre 1785.

2. Abréviations et éditions françaises usuelles :

TSM : *Théorie des Sentiments moraux*, PUF, Paris, 1999, traduction M. Biziou, C. Gautier, J. F. Pradeau.

RdN : *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, Idées Gallimard, Paris 1976, traduction G. Mairet.

LJ : *Leçons sur la jurisprudence*, Dalloz, Paris, 2009, Traduction H. Commetti.

HdA : *Histoire de l'astronomie*, In Essais philosophiques, Coda, 2006, traductions revues.

- *Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations*, 1776

Avec le temps, la notoriété économique d'Adam Smith semble avoir éclipsé une grande partie de son œuvre philosophique. L'ouvrage est tenu pour inaugurer l'économie politique proprement moderne dont il recherche les principes. Elle s'appuie sur une solide connaissance de l'histoire et du temps présent. Les rééditions de la *Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations* accentuent la critique du mercantilisme.

- *Leçons sur la Jurisprudence*, 1762-1763

Les *Leçons sur la Jurisprudence* sont un recueil des notes prises par les étudiants sur les cours des années 1762 et 1763. Adam Smith considère que la jurisprudence fait partie de la *Théorie des Sentiments moraux* et de la philosophie morale en général. Il y propose une histoire de la législation s'appuyant sur une « histoire conjecturale » ou philosophique qui postule quatre stades parfois mêlés par lesquels passe l'humanité. S'il a toujours annoncé la publication d'un traité de jurisprudence, il demande néanmoins impérativement que ce texte soit détruit à sa mort.

- *Essais philosophiques esthétiques et épistémologiques et Leçons sur la rhétorique et les belles lettres*

Les *Essais* regroupent des études d'histoire des sciences écrites entre 1748 et 1758 : *Histoire de l'astronomie*, *Histoire de la physique antique*, *Histoire de la logique et de la métaphysique antiques*. Elles sont regroupées et publiées en 1795 à titre posthume, sous le titre *Essais philosophiques*.

- *Histoire de l'astronomie*

Dans les *Essais philosophiques* et notamment l'*Histoire de l'astronomie*, Adam Smith écrit une histoire des sciences pensée comme une histoire des « révolutions » de l'imagination.

- *Essai sur les sens externes*

L'essai propose une interprétation du problème de Molyneux.

- *Essai sur les arts imitatifs*

Dans ses écrits esthétiques, Adam Smith développe une thèse originale sur l'imitation. Il constate qu'une sculpture colorisée et réaliste n'est pas jugée belle et attribue la beauté de l'imitation à la disparité entre deux choses dont l'une s'efforce d'être à la ressemblance de la première. Ce qui plaît dans les arts imitatifs n'est pas la perfection de l'illusion, c'est au contraire la différence, l'écart entre ce qui représente et ce qui est représenté. Si la ressemblance était donnée, il n'y aurait pas de beauté mais une imitation redondante. La disparité ou la différence est l'obstacle à surmonter et simultanément la source du sentiment esthétique.

- *Considérations sur la première formation des langues*, 1761

Les considérations paraissent d'abord en 1761 dans les *Philological Miscellany* puis avec la troisième édition de la *Théorie des Sentiments moraux* en 1767. Dans la lettre à Strahan, Adam Smith donne pour instruction de publier la dissertation à la fin de la *Théorie des Sentiments moraux*, disposition qu'adopte la traduction française de Sophie de Grouchy. Les considérations sur le langage se présentent comme une réponse au *Premier Discours* de Rousseau, la question de l'origine des langues étant fort débattue au XVIII^e siècle. Smith s'y intéresse à la formation des mots en tant que reflet d'un processus cognitif. Il propose une analyse des morphèmes et du processus métaphysique qu'ils représentent. Chaque événement est divisé en ses éléments métaphysiques, le nombre, le genre, la temporalité. Cette division complexifie le langage tout en lui donnant une plus grande précision et une plus grande cohérence.

- *Leçons sur la rhétorique et les belles lettres*

- *The Edinburg Review*

Il n'y eut que deux numéros de cette revue entreprise par les membres de la *Select Society*. Elle devait montrer les avancées de la science et envisageait de rendre compte de tous les ouvrages écossais, britanniques et plus largement européens.

Études sur Adam Smith

- Biziou M., *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, PUF, Paris, 2003.
- Biziou M., Bessone M., *Adam Smith philosophe* (ouvrage collectif), Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009.
- Campbell R.H. et Skinner A.S., *Adam Smith*, Croon Helm, London, 1985.
- Kennedy G., *Adam Smith, A Moral Philosopher and His Political Economy*, Palgrave Macmillan, London, 2010.
- Mathiot J., *Adam Smith : philosophie et économie, de la sympathie à l'échange*, PUF, Paris 1990.
- Raphael D.D., *The Impartial Spectator, Adam Smith's Moral Philosophy*, Clarendon Press, Oxford, 2007.
- Rothschild E., *Economic Sentiments, Adam Smith, Condorcet and the Enlightenment*, Harvard University Press, London, 2001.

Revue

- Kairos n° 20 : *Adam Smith*, Presses universitaires du Mirail, 2002.
- Revue internationale de philosophie : *Adam Smith and Moral Sentiments*, n° 3/ 2014.
- Revue philosophie de la France et de l'étranger n° 4/2000.

Introduction

Éléments biographiques

Adam Smith naît à Kircaldy en Écosse où il vit une grande partie de sa vie auprès de sa mère et de sa cousine. Sa vie intellectuelle et professionnelle se déroule pour l'essentiel à l'université de Glasgow dont il est d'abord étudiant, puis professeur et recteur. De 1737 à 1740 il y suit, avec Hume qui restera son ami toute sa vie, les cours de Francis Hutcheson, philosophe de la bienveillance dont l'influence est considérable. Adam Smith est nommé en 1751 sur la chaire de logique puis sur la chaire de philosophie morale jusqu'à son départ de l'université en 1764. En 1764, il devient précepteur du jeune duc de Buccleugh, ce qui était une pratique courante à l'époque. Après ce préceptorat, Adam Smith termine sa vie professionnelle en tant que commissaire aux douanes, profession qu'avait jadis exercée son père. Il meurt à Édimbourg en juillet 1790.

Retrouvez éducol sur



Contexte

La vie intellectuelle de l'Écosse du XVIII^e siècle rayonne dans toute l'Europe depuis l'Université de Glasgow. Dès 1594, l'Écosse compte cinq universités et un système national d'enseignement qui va de l'école primaire à l'université. Le taux d'alphabétisation fait partie des plus élevés d'Europe en raison de la place accordée au livre dans la religion presbytérienne, issue du calvinisme. C'est donc à Glasgow que naît *the Scottish Enlightenment*, mouvement qui renvoie davantage à une commune origine géographique qu'à l'unité d'une pensée.

Parmi les amitiés durables que noue Adam Smith, on note celle du philosophe irlandais Edmund Burke qui fit l'éloge de la *Théorie de Sentiments moraux* et demanda à Hume d'être présenté à son auteur. Ils resteront amis en dépit de positions politiques devenues sensiblement divergentes à partir des années 1780. Adam Smith séjourne en France à plusieurs reprises. Il y rencontre les encyclopédistes et d'Holbach dont il devient l'ami, ainsi qu'Helvétius qui lui fait connaître l'Abbé Morellet. Celui-ci propose la première traduction française de la *Richesse des Nations*. Il découvre l'école française d'économie : Quesnay, Mirabeau, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière. L'école était en effet à son sommet lors de son séjour à Paris. La *Richesse des Nations* rend hommage à la physiocratie, quoiqu'elle s'en démarque. Adam Smith eut des échanges avec Turgot, ministre des finances de Louis XVI, et regarda avec admiration les réformes réalisées en 1776. À sa mort, au début de la période révolutionnaire, il est connu comme un philosophe subversif et sympathisant des Lumières françaises.

Réception d'Adam Smith

La *Théorie des Sentiments moraux* lui vaut en Europe une notoriété immédiate. Trois traductions françaises et deux traductions allemandes paraissent avant la fin du siècle et l'ouvrage est réédité 6 fois du vivant d'Adam Smith. Kant était familier de la *Théorie des Sentiments moraux* (lettres à Markus Herz en 1771). Dans sa lettre du 12 avril 1759, Hume se moque amicalement du succès de la *Théorie des Sentiments moraux*. En 1767, la réputation d'Adam Smith est si bien établie qu'il est admis à la *Royal Society*.

Considérée initialement comme une source d'inspiration de la Révolution française, avec des principes séditeux et susceptibles d'enflammer l'opinion publique, la lecture d'Adam Smith évolue par la médiation de la lecture qu'en propose Dugald Stewart. Au XIX^e siècle, à partir des discussions économiques sur les salaires et la rareté, Adam Smith est lu comme un philosophe conservateur. Sa mort suscita peu d'intérêt en Angleterre et en Écosse et c'est en France qu'on lui rendit hommage.

Extraits

Notions : le devoir, la conscience

Texte 1 : Le double transport de l'imagination

« Dans tous ces cas, pour qu'il y ait une quelconque correspondance de sentiments entre le spectateur et la personne principalement concernée, celui-là doit tout d'abord s'efforcer, autant qu'il peut, de se mettre dans la situation de celle-ci, de ramener à l'intérieur de soi les moindres circonstances de la détresse qui peuvent affliger la personne qui souffre. Le spectateur doit épouser toute la condition de son compagnon, avec ses incidents les plus ténus; il doit s'efforcer de rendre aussi parfait que possible ce changement imaginaire de situation sur lequel est fondée sa sympathie.

Toutefois, après tout cela, les émotions du spectateur seront toujours très susceptibles de rester en deçà de la violence de ce qui est ressenti par celui qui souffre. Le genre humain, quoique naturellement sympathique, ne peut jamais concevoir à propos de ce qui advient à autrui ce degré de passion qui naturellement anime la personne principalement concernée. Ce changement imaginaire de situation, sur quoi repose la sympathie des spectateurs, n'est que momentané. La pensée de leur propre sécurité, l'idée qu'ils ne sont pas réellement la personne qui souffre, s'impose continuellement à eux. Et quoique cela ne doive pas les empêcher de concevoir une passion quelque peu analogue à celle que sent celui qui souffre, cela les empêche toutefois de concevoir quelque chose qui approche le même degré de violence. La personne principalement concernée y est sensible et, dans le même instant, désire passionnément une sympathie plus complète. Elle désire ardemment obtenir ce soulagement que rien d'autre ne peut lui apporter qu'une entière concordance entre ses affections et celles des spectateurs. Voir toutes les émotions de leur cœur battre au même rythme que les siennes est, pour ce qui est des passions violentes et douloureuses, sa seule consolation. Mais elle ne peut espérer obtenir cette consolation qu'en affaiblissant sa passion jusqu'à cette hauteur à partir de laquelle les spectateurs deviennent capables de l'accompagner. Elle doit assourdir, si l'on m'autorise ce terme, la stridence de son ton naturel, pour réduire sa passion jusqu'à l'harmoniser et l'accorder avec les émotions de ceux qui l'entourent. (...)

De manière à produire cette harmonie, tout comme la nature enseigne aux spectateurs à se mettre à la place de la personne principalement concernée, elle enseigne également à cette dernière à se mettre, dans une certaine mesure, à la place des spectateurs. De même que les spectateurs se placent continuellement dans sa situation et, pour cette raison, conçoivent des émotions similaires aux siennes; de même cette personne, se mettant constamment à la place des spectateurs, finit par éprouver quelque degré du détachement avec lequel elle sait qu'ils considèrent son sort. Tandis que les spectateurs sont constamment en train de considérer ce qu'ils sentiraient s'ils étaient réellement la personne qui souffre, cette dernière est portée en permanence à imaginer de quelle manière elle serait affectée si elle n'était que l'un des spectateurs de sa propre situation. Tout comme la sympathie des spectateurs les conduit dans une certaine mesure à observer cette situation avec ses yeux, sa sympathie la pousse à regarder sa situation dans une certaine mesure avec les yeux des spectateurs, tout particulièrement quand elle agit en leur présence et sous leur regard. Et comme la passion réfléchie que cette personne conçoit de cette manière est bien plus faible que la passion originelle, cela réduit nécessairement la violence de ce qu'elle sentait avant de se trouver en leur présence, avant de se rappeler de quelle manière ceux-ci seraient affectés par cette passion et de considérer sa situation avec ce point de vue droit et impartial.»

Théorie des Sentiments moraux, I, 4, pp. 46-47.

Texte 2 : Sympathie et approbation

« Quand les passions originelles de la personne principalement concernée sont en parfait accord avec les émotions sympathiques du spectateur, elles apparaissent nécessairement à ce dernier justes, convenables, et adéquates à leurs objets. Au contraire quand, ramenant à l'intérieur de soi le cas, le spectateur trouve que ces passions ne coïncident pas avec ce qu'il sent, elles lui apparaissent nécessairement injustes, inconvenantes et inadéquates aux causes qui les ont excitées. Donc, approuver les passions des autres comme adéquates à leurs objets est la même chose qu'observer que nous sympathisons entièrement avec elles; et ne pas les approuver comme telles revient à observer que nous ne sympathisons pas entièrement avec elles. [...] et en toutes occasions ses propres sentiments sont les normes et les mesures au moyen desquels il juge des miens. Approuver les opinions d'autrui, c'est les adopter, et les adopter c'est les approuver. Si les arguments qui vous convainquent me convainquent également, je dois nécessairement approuver votre conviction; et s'ils n'y parviennent pas, je dois nécessairement la désapprouver. Je ne peux pas concevoir que je puisse faire l'un sans l'autre. Donc chacun reconnaît qu'approuver ou désapprouver les opinions d'autrui ne signifie pas autre chose qu'observer leur accord ou leur désaccord avec les siennes. »

Théorie des Sentiments moraux, I, 3, pp. 37-38.

Texte 3 : Principe d'atténuation et ajustement sympathique

« Dans tous ces cas, pour qu'il y ait une quelconque correspondance des sentiments entre le spectateur et la personne principalement concernée, celui-là doit tout d'abord s'efforcer, autant qu'il peut, de se mettre dans la situation de celle-ci, de ramener à l'intérieur de soi les moindres circonstances de la détresse qui peuvent se présenter à la personne qui souffre. Le spectateur doit épouser toute la condition de son compagnon, avec les incidents les plus ténus : il doit s'efforcer de rendre aussi parfait que possible ce changement imaginaire de situation sur laquelle est fondée sa sympathie. Toutefois, après tout cela, les émotions du spectateur seront toujours très susceptibles de rester en deçà de la violence de ce qui est ressenti par celui qui souffre. Le genre humain, quoique naturellement sympathique, ne peut jamais concevoir à propos de ce qui advient à autrui ce degré de passion qui naturellement anime la personne principalement concernée ? Ce changement imaginaire de situation, sur quoi repose la sympathie des spectateurs, n'est que momentané. La pensée de leur propre sécurité, l'idée qu'ils ne sont pas réellement la personne qui souffre, s'impose continuellement à eux. Et quoique cela ne doive pas les empêcher de concevoir une passion quelque peu analogue à celle que sent celui qui souffre, cela les empêche toutefois de concevoir quelque chose qui approche le même degré de violence. La personne principalement concernée y est sensible et, dans le même instant, désire passionnément une sympathie plus complète. Elle désire ardemment obtenir ce soulagement que rien d'autre ne peut lui apporter qu'une entière concordance entre ses affections et celles des spectateurs. Voir toutes les émotions de leur cœur battre au même rythme que les siennes est, pour ce qui est des passions violentes et douloureuses, sa seule consolation. Mais elle ne peut espérer obtenir cette consolation qu'en affaiblissant sa passion jusqu'à cette hauteur à partir de laquelle les spectateurs deviennent capables de l'accompagner. »

Théorie des Sentiments moraux, I, 4, p 45.

Retrouvez éducol sur



Texte 4 : Jugement et division interne

« Quand je m'efforce d'examiner ma propre conduite et de rendre un jugement, de l'approuver ou de la condamner, dans tous ces cas il est évident que je me divise, pour ainsi dire, en deux personnes ; le moi examinateur et juge représente un personnage différent de cet autre moi, la personne dont la conduite est examinée et jugée. Le premier est le spectateur dans les sentiments de qui j'essaie d'entrer, me plaçant dans sa situation et considérant comment ma propre conduite m'apparaîtrait de ce point de vue particulier. Le second est l'agent, la personne que j'appelle proprement moi-même, et sur la conduite duquel, en tant que spectateur, je m'efforce de former une opinion. Le premier est le juge, le second la personne jugée. Mais que le juge soit, à tous égards, identique à la personne jugée est aussi impossible que la cause soit, à tous égards, identique à l'effet. Être aimable et digne de récompense, c'est-à-dire mériter l'amour et la récompense, sont les grands caractères de la vertu ; être odieux et punissable sont ceux du vice. Mais tous ces caractères ont une référence immédiate aux sentiments des autres. »

Théorie des Sentiments moraux, III, 1, pp. 174-175.

Texte 5 : Le jugement

« Le principe par lequel nous approuvons ou désapprouvons naturellement notre propre conduite semble être entièrement le même que celui par lequel nous formons ces jugements quant à la conduite des autres. Nous approuvons ou désapprouvons la conduite d'un autre homme suivant ce que nous sentons quand, ramenant son cas en nous-mêmes, nous pouvons ou non sympathiser complètement avec les sentiments et les motifs qui la dirigent. De la même manière, nous approuvons ou désapprouvons notre propre conduite suivant ce que nous sentons quand, nous plaçant dans la situation d'un autre homme, et la considérant pour ainsi dire avec ses yeux et de sa position, nous pouvons ou non complètement sympathiser et entrer dans les sentiments et les motifs qui l'influencent. Nous ne pouvons jamais examiner nos sentiments et nos motifs, nous ne pouvons jamais former un jugement les concernant, à moins de quitter, pour ainsi dire, notre position naturelle, et de nous efforcer de les voir comme s'ils étaient à une certaine distance de nous-mêmes. Or, nous ne pouvons le faire d'aucune autre façon qu'en nous efforçant d'observer ces motifs et sentiments avec les yeux des autres, ou comme les autres les observeraient. Quel que soit le jugement que nous pouvons former, il doit toujours faire secrètement référence au jugement des autres, à ce qu'il serait sous certaines conditions, ou à ce que nous imaginons qu'il devrait être. Nous nous efforçons d'examiner notre conduite comme nous imaginons que tout spectateur impartial et juste le ferait. Et si, nous plaçant dans sa situation, nous entrons entièrement dans toutes les passions et tous les motifs qui ont influencé notre conduite, nous l'approuvons par sympathie avec l'approbation de ce supposé juge équitable. S'il en est autrement, nous entrons dans sa désapprobation et nous condamnons cette conduite. »

Théorie des Sentiments moraux, III, 1, pp. 171-172.

Texte 6 : Origine des règles de morale

« C'est ainsi que les règles générales de la moralité sont formées. Elles sont ultimement fondées sur l'expérience de ce que nos facultés morales, notre sens naturel du mérite et de la convenance, approuvent ou désapprouvent dans des cas particuliers. À l'origine, nous n'approuvons pas ou ne condamnons pas des actions particulières parce qu'elles paraissent, à l'examen, conformes ou opposées à une certaine règle générale. La règle générale, au contraire, est formée à partir de l'expérience en constatant que toutes les actions d'un certain genre ou déterminées par telle ou telle circonstance sont approuvées ou désapprouvées. [...]

Une action aimable, une action respectable, une action horrible, excitent toutes naturellement à l'égard de la personne qui les accomplit, l'amour, le respect ou l'horreur du spectateur. Les règles générales qui déterminent quelles actions sont ou ne sont pas les objets de chacun de ces sentiments ne peuvent être formées autrement que par l'observation des actions qui, réellement et de fait, les excitent.

Dès lors que ces règles générales ont été formées, qu'elles sont universellement reconnues et établies par les sentiments convergents du genre humain¹, nous faisons fréquemment appel à elles comme aux normes du jugement, pour discuter du degré de mérite ou de blâme dû à certaines actions de nature compliquée et douteuse. Dans ces occasions, ces règles sont communément citées comme les fondements ultimes de ce qui est juste et injuste dans la conduite humaine; et ceci semble avoir induit en erreur de nombreux auteurs très éminents qui ont établi leur système comme s'ils avaient supposé que les jugements originels du genre humain, pour ce qui est du bien et du mal, étaient formés comme les décisions d'une cour de justice, en considérant en premier lieu la règle générale puis, en second lieu, l'action particulière dont il s'agit de voir si elle s'accorde à la règle. »

Théorie des Sentiments moraux, III, 4, pp. 226-227.

Texte 7 : La double juridiction, le Spectateur Impartial

« Mais quoique [...] l'homme a été fait le juge immédiat du genre humain, il l'a été seulement en première instance; et, au-delà de sa sentence, un appel peut être déposé auprès d'un tribunal bien plus élevé, le tribunal de la conscience, celui du supposé spectateur impartial et bien informé, celui de l'homme au-dedans du cœur, le grand juge et le grand arbitre de la conduite. Les juridictions de ces deux tribunaux sont fondées sur des principes qui, bien qu'étant ressemblants et apparentés à certains égards, sont, cependant, différents et distincts en réalité. La juridiction de l'homme au-dehors est entièrement fondée sur le désir de l'éloge réel et sur l'aversion pour le blâme réel. La juridiction de l'homme au-dedans est entièrement fondée sur le désir d'être digne d'éloge, et sur la crainte d'être digne de blâme; sur le désir de posséder ces qualités et d'accomplir ces actions que nous aimons et admirons chez les autres, et sur la crainte de posséder ces qualités et d'accomplir ces actions que nous haïssons et méprisons chez les autres. [...]

Nous osons rarement nous absoudre nous-mêmes quand tous nos frères paraissent bruyamment nous condamner. Le supposé spectateur impartial paraît ne donner une opinion en notre faveur qu'avec crainte et hésitation quand l'opinion de tous les spectateurs réels, de tous ceux dont il cherche à adopter le regard et la situation pour considérer notre conduite, est unanimement et violemment contre nous. En de tels cas, ce demi-dieu au-dedans du cœur paraît, comme les demi-dieux des poètes, d'origine mortelle, cependant qu'il est aussi, en partie, immortel. Quand ses jugements sont solidement et fermement orientés par le sens de ce qui est digne d'éloge et de blâme, il paraît agir en accord avec son origine divine; mais quand il se laisse stupéfier et confondre par le jugement de l'homme faible et ignorant, il révèle son lien avec la condition mortelle, et paraît agir en accord plus avec la part humaine de son origine qu'avec la part divine. »

Théorie des Sentiments moraux, III, 2, pp. 191 sq.

Notion : le travail

Texte 8 : Bienveillance et intérêt

« Dans presque toutes les espèces d'animaux, chaque individu, quand il est parvenu à sa pleine croissance, est tout à fait indépendant, et, tant qu'il reste dans son état naturel, il peut se passer de l'aide de toute autre créature vivante. Mais l'homme a presque continuellement besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il l'attendrait de leur seule bienveillance. Il sera bien plus sûr de réussir, s'il s'adresse à leur intérêt personnel et s'il leur persuade que leur propre avantage leur commande de faire ce qu'il souhaite d'eux. C'est ce que fait celui qui propose à un autre un marché quelconque; le sens de sa proposition est ceci : *Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-même*; et la plus grande partie de ces bons offices qui nous sont si nécessaires s'obtient de cette façon. Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage. Il n'y a qu'un mendiant qui puisse se résoudre à dépendre de la bienveillance d'autrui; encore ce mendiant n'en dépend-il pas en tout : c'est bien la bonne volonté des personnes charitables qui lui fournit le fond entier de sa subsistance; mais quoique ce soit là en dernière analyse le principe d'où il tire de quoi satisfaire aux besoins de sa vie, cependant ce n'est pas celui-là qui peut y pourvoir à mesure qu'ils se font sentir. La plus grande partie de ses besoins du moment se trouve satisfaite comme ceux des autres hommes, par traité, par échange et par achat. Avec l'argent que l'un lui donne, il achète du pain. Les vieux habits qu'il reçoit d'un autre, il les troque contre d'autres vieux habits qui l'accommodent mieux, ou bien contre un logement. Contre des aliments, ou enfin contre de l'argent qui lui servira à se procurer un logement, des aliments ou des habits quand il en aura besoin. Comme c'est ainsi par traité, par troc et par achat que nous obtenons des autres la plupart de ces bons offices qui nous sont mutuellement nécessaires, c'est cette même disposition à trafiquer qui a dans l'origine donné lieu à la *division du travail*. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, I, chapitre 2, p. 48.

Textes 9 et 10 : la division du travail

« Les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse et de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué, sont dues, à ce qu'il semble, à la *Division du travail*. [...] Prenons un exemple dans une manufacture de la plus petite importance, mais où la *division du travail* s'est fait souvent remarquer : une manufacture d'épingles. Un homme qui ne serait pas façonné à ce genre d'ouvrage, dont la *division du travail* a fait un métier particulier, ni accoutumé à se servir des instruments qui y sont en usage, dont l'invention est probablement due encore à la *division du travail*, cet ouvrier, quelque adroit qu'il fût, pourrait peut-être à peine faire une épingle dans toute sa journée, et certainement il n'en ferait pas une vingtaine. Mais de la manière dont cette industrie est maintenant conduite, non seulement l'ouvrage entier forme un métier particulier, mais même cet ouvrage est divisé en un grand nombre de branches, dont la plupart constituent autant de métiers particuliers. Un ouvrier *tire* le fil à la *bobille*, un autre le *dresse*, un troisième *coupe la dressée*, un quatrième *empointe*, un cinquième est employé à *émoudre* le bout qui doit recevoir la *tête*. Cette *tête* est elle-même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la *frapper* est une besogne particulière ; *blanchir* les épingles en est une autre ; c'est même un métier distinct et séparé que de piquer les papiers et d'y *bouter* les épingles ; enfin l'important travail de faire une épingle est divisé en dix-huit opérations distinctes ou environ, lesquelles, dans certaines fabriques, sont remplies par autant de mains différentes, quoique dans d'autres le même ouvrier en remplisse deux ou trois. J'ai vu une petite manufacture de ce genre qui n'employait que dix ouvriers, et où par conséquent quelques-uns d'eux étaient chargés de deux ou trois opérations. Mais, quoique la fabrique fût fort pauvre et, par cette raison, mal outillée, cependant, quand ils se mettaient en train, ils venaient à bout de faire entre eux environ douze livres d'épingles par jour : or, chaque livre contient au-delà de quatre mille épingles de taille moyenne. Ainsi ces dix ouvriers pouvaient faire entre eux plus de quarante-huit milliers d'épingles dans une journée ; donc chaque ouvrier, faisant une dixième partie de ce produit, peut être considéré comme faisant dans sa journée quatre mille huit cents épingles. Mais s'ils avaient tous travaillé à part et indépendamment les uns des autres, et s'ils n'avaient pas été façonnés à cette besogne particulière, chacun d'eux assurément n'eût pas fait vingt épingles, peut-être pas une seule, dans sa journée, c'est-à-dire pas, à coup sûr, la deux cent quarantième partie, et pas peut-être la quatre mille huit centième partie de ce qu'ils sont maintenant en état de faire, en conséquence d'une division et d'une combinaison convenables de leurs différentes opérations. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, I, 1, pp. 37 sq.

« Cette division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages, ne doit pas être regardée dans son origine comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat, elle est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes, qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi étendues : c'est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre.

Il n'est pas de notre sujet d'examiner si ce penchant est un de ces premiers principes de la nature humaine dont on ne peut pas rendre compte, ou bien, comme cela paraît plus probable, s'il est une conséquence nécessaire de l'usage de la raison et de la parole. Il est commun à tous les hommes, et on ne l'aperçoit dans aucune autre espèce d'animaux, pour lesquels ce genre de contrat est aussi inconnu que tous les autres. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, I, 2, pp. 46 sq.

Retrouvez éducol sur



Texte 11 : Mesure de la valeur des choses

« Un homme est riche ou pauvre, suivant les moyens qu'il a de se procurer les besoins, les commodités et les agréments de la vie. Mais la division une fois établie dans toutes les branches du travail, il n'y a qu'une partie extrêmement petite de toutes ces choses qu'un homme puisse obtenir directement par son travail; c'est du travail d'autrui qu'il lui faut attendre la plus grande partie de toutes ces jouissances; ainsi il sera riche ou pauvre, selon la quantité de travail qu'il pourra commander ou qu'il sera en état d'acheter. Ainsi la valeur d'une denrée quelconque pour celui qui la possède, et qui n'entend pas en user ou la consommer lui-même, mais qui a intention de l'échanger pour autre chose, est égale à la quantité de travail que cette denrée le met en état d'acheter ou de commander. Le travail est donc la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. Le prix réel de chaque chose, ce que chaque chose coûte réellement à celui qui veut se la procurer, c'est le travail et la peine qu'il doit s'imposer pour l'obtenir. Ce que chaque chose vaut réellement pour celui qui l'a acquise, et qui cherche à en disposer ou à l'échanger pour quelque autre objet, c'est la peine et l'embarras que la possession de cette chose peut lui épargner et qu'elle lui permet d'imposer à d'autres personnes. Ce qu'on achète avec de l'argent ou des marchandises est acheté par du travail, aussi bien que ce que nous acquérons à la sueur de notre front. Cet argent et ces marchandises nous épargnent, dans le fait, cette fatigue. Elles contiennent la valeur d'une certaine quantité de travail, que nous échangeons pour ce qui est supposé alors contenir la valeur d'une quantité égale de travail. Le travail a été le premier prix, la monnaie payée pour l'achat primitif de toutes choses. Ce n'est point avec de l'or ou de l'argent, c'est avec du travail que toutes les richesses du monde ont été achetées originairement; et leur valeur pour ceux qui les possèdent et qui cherchent à les échanger contre de nouvelles productions est précisément égale à la quantité de travail qu'elles les mettent en état d'acheter ou de commander. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, I, 5, pp. 61 sq.

Texte 12 : La recherche de l'amélioration de son sort

« Il est rare, à la vérité, que la prodigalité ou la conduite imprudente des individus dans leurs affaires puisse jamais beaucoup influencer sur la fortune d'une grande nation, la profusion ou l'imprudence de quelques-uns se trouvant toujours plus que compensée par l'économie et la bonne conduite des autres.

Quant à la profusion, le principe qui nous porte à dépenser, c'est la passion pour les jouissances actuelles, passion qui est, à la vérité, quelquefois très-forte et très difficile à réprimer, mais qui est en général passagère et accidentelle. Mais le principe qui nous porte à épargner, c'est le désir d'améliorer notre sort; désir qui est en général, à la vérité, calme et sans passion, mais qui naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau. Dans tout l'intervalle qui sépare ces deux termes de la vie, il n'y a peut-être pas un seul instant où un homme se trouve assez pleinement satisfait de son sort, pour n'y désirer aucun changement ni amélioration quelconque. Or, une augmentation de fortune est le moyen par lequel la majeure partie des hommes se propose d'améliorer son sort, c'est le moyen le plus commun et qui leur vient le premier à la pensée, et la voie la plus simple et la plus sûre d'augmenter sa fortune, c'est d'épargner et d'accumuler, ou régulièrement chaque année, ou dans quelques occasions extraordinaires, une partie de ce qu'on gagne. Ainsi, quoique le principe qui porte à dépenser l'emporte dans presque tous les hommes en certaines occasions, et presque en toutes les occasions dans certaines personnes, cependant dans la plupart des hommes, en prenant en somme tout le cours de leur vie, il semble que le principe qui porte à l'économie, non seulement prévaut à la longue, mais prévaut même avec force. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, II, 3, pp. 172 sq.

Notion : la justice**Texte 13 : Châtiment et ressentiment**

« La hauteur de la peine à infliger au délinquant est, dans tous les cas, fonction de la façon dont le spectateur impartial suit le ressentiment de la victime. Si le préjudice subi est si important que le spectateur peut suivre la victime dans sa tentative de se venger par la mort de l'offenseur, c'est la peine qui convient et c'est celle qui doit être exécutée par l'offensé ou par le magistrat qui agit à sa place en qualité de spectateur impartial. Si le spectateur ne peut pas suivre la victime dans sa tentative de venger le préjudice subi par la mort de l'offenseur, mais pourrait le suivre s'il cherchait à s'en venger par un châtement corporel léger ou une amende pécuniaire, c'est la peine qui doit être infligée. Un châtement apparaîtra, dans tous les cas, équitable aux yeux du reste de l'humanité quand il est tel que le spectateur acquiescerait à son exécution par la personne offensée. Le sentiment de vengeance de la victime qui l'incline à rendre la pareille à l'offenseur est la véritable source du châtement des crimes. Ce que Grotius et d'autres écrivains évoquent communément comme mesure originaire des châtements, à savoir la considération du bien public, ne rend pas suffisamment compte de leur institution. Aussi loin, disent-ils, que le bien public l'exige, nous consentons au châtement du criminel et telle est l'intention naturelle de tous les châtements. Mais nous découvrons qu'il en tout autrement. Car, bien que le bien public puisse, dans plusieurs cas, exiger le même degré de châtement que le demanderait la juste vengeance de l'offensé, à savoir celle dans laquelle le spectateur le suivrait, néanmoins, dans les crimes qui sont principalement punis du point de vue du bien public, le châtement édicté par la loi et celui auquel nous serions prêts à adhérer sont très différents. Ainsi, il y a quelques années, la nation britannique se

Retrouvez éducol sur



piqua de l'idée (de fait, très fantaisiste) que la richesse et la puissance d'une nation dépendaient entièrement de la prospérité de son commerce lainier et que celui-ci ne saurait prospérer si l'exportation de la laine était permise. Afin de l'empêcher, il fut édicté que l'exportation de laine serait punie de mort. Cette exportation, [à en juger] selon l'équité naturelle, n'était absolument pas un crime et était très loin de mériter, aux yeux des gens, un châtement aussi sévère. Il en résulta que tant que cette peine eut cours, on ne peut trouver ni jurés ni informateurs. Personne n'aurait admis le châtement par une peine aussi sévère d'une chose en elle-même si innocente. On fut, par conséquent, contraint de réduire le châtement à la confiscation des biens et de la vaisselle. De même, les lois militaires punissent par la mort une sentinelle qui s'endort pendant sa garde. Ceci trouverait certainement une parfaite justification dans la considération du bien public et nous pourrions, peut-être, approuver le sacrifice d'une personne pour la sécurité de plusieurs. Cependant, un tel châtement, au moment où il est infligé, nous affecte d'une manière très différente que ne le fait celui d'un meurtrier sanguinaire ou du criminel le plus horrible. Nous pouvons également observer que la vengeance de la victime réglera le châtement d'une manière qui répond entièrement aux trois objectifs que les auteurs précédemment cités mentionnent comme étant ceux de tous les châtements. Car 1°, le ressentiment de la personne offensée le conduit à corriger l'offenseur afin de lui faire sentir par qui et pourquoi il souffre. Le ressentiment ne serait jamais complètement satisfait ni, pensons-nous, noblement satisfait, par l'empoisonnement ou l'assassinat. Ces derniers ont toujours été tenus, par toutes les nations et dans tous les temps, comme inhumains, parce que celui qui les subit ne peut ainsi percevoir ni par qui, ni pourquoi un châtement lui est infligé. 2°, le châtement que le ressentiment commande d'infliger l'offenseur tend suffisamment à le dissuader, soit lui, soit tout autre, à agir et à nous porter préjudice de cette même façon. 3°, le ressentiment conduit également un homme à rechercher une réparation ou une compensation pour le préjudice qu'il a subi.»

Leçons sur la jurisprudence, mercredi 26 janvier 1763, pp. 148-149.

Texte 14 : Égalité naturelle

« Dans la réalité, la différence des talents naturels entre les individus est bien moindre que nous ne le croyons, et les aptitudes si différentes qui semblent distinguer les hommes de diverses professions quand ils sont parvenus à la maturité de l'âge, ne sont pas tant la cause que l'effet de la division du travail, en beaucoup de circonstances. La différence entre les hommes adonnés aux professions les plus opposées, entre un philosophe, par exemple, et un portefaix, semble provenir beaucoup moins de la nature que de l'habitude et de l'éducation. Quand ils étaient l'un et l'autre au commencement de leur carrière, dans les six ou huit premières années de leur vie, il y avait peut-être entre eux une telle ressemblance que leurs parents ou camarades n'y auraient pas remarqué de différence sensible. Vers cet âge ou bientôt après, ils ont commencé à être employés à des occupations fort différentes. Dès lors a commencé entre eux cette disparité qui s'est augmentée insensiblement, au point qu'aujourd'hui la vanité du philosophe consentirait à peine à reconnaître un seul point de ressemblance. Mais, sans la disposition des hommes à trafiquer et à échanger, chacun aurait été obligé de se procurer lui-même toutes les nécessités et commodités de la vie. Chacun aurait eu la même tâche à remplir et le même ouvrage à faire, et il n'y aurait pas eu lieu à cette grande différence d'occupations, qui seule peut donner naissance à une grande différence de talents. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, I, 2 pp. 50 sq.

Retrouvez éducol sur



TEXTE 15 : Pourquoi nous désirons la richesse

« C'est parce que le genre humain est disposé à sympathiser plus entièrement avec notre joie qu'avec notre chagrin que nous faisons montre de nos richesses et que nous dissimulons notre pauvreté. Rien n'est plus mortifiant qu'être obligé d'exposer notre détresse à la vue du public et de sentir que, quoique notre situation s'offre à la vue de tous les hommes, aucun mortel ne conçoit pour nous la moitié de ce que nous souffrons. C'est principalement par souci de ces sentiments du genre humain que nous recherchons les richesses et que nous fuyons la pauvreté. Quel est le but de tout le labeur et de tout le remue-ménage de ce monde ? Quelle est la fin de l'avarice et de l'ambition, de la recherche de la richesse, du pouvoir la prééminence ? Est-ce pour répondre aux nécessités de la nature ? Le et de salaire du moindre travailleur peut y répondre. Nous observons qu'il lui procure la nourriture et le vêtement, le confort d'une maison et d'une famille. Si nous examinons son économie avec rigueur, nous trouverions qu'il dépense une grande partie de son salaire pour des commodités qui peuvent être considérées comme des superfluités et que, dans des occasions hors de l'ordinaire, il peut même en consacrer une sa situation ? Et pourquoi ceux qui ont été éduqués parmi les rangs les plus élevés regardent-ils comme plus effroyable que la mort le fait d'être réduit, même sans travail, à vivre de la même nourriture simple que lui, à demeurer sous le même toit humble et à être vêtu du même habit modeste ? Imaginent-ils que leur estomac est plus satisfait ou que leur sommeil est plus profond dans un palais que dans une chaumière ? Le contraire a si souvent été observé et est si évident, bien que cette évidence elle-même n'ait jamais été observée, que personne ne l'ignore. D'où naît alors cette émulation qui court à travers les différents rangs de la société ? Et quels sont les avantages que nous nous proposons au moyen de ce grand dessein de la vie humaine que nous appelons l'amélioration de notre condition⁴ ? Être observés, être remarqués, être considérés avec sympathie, contentement et approbation sont tous les avantages que nous pouvons nous proposer d'en retirer. C'est la vanité⁵, non le bien-être ou le plaisir, qui nous intéresse. Or, la vanité est toujours fondée sur la croyance que nous avons d'être objet d'attention et d'approbation. L'homme riche se glorifie de ses richesses car il sent qu'elles attirent naturellement sur lui l'attention du monde, et que le genre humain est disposé à l'accompagner dans toutes ces émotions agréables que les avantages de sa situation lui inspirent si aisément. À cette pensée, son cœur paraît s'enfler et se dilater en lui-même et il aime plus sa fortune pour cette raison que pour tous les autres avantages qu'elle lui procure. L'homme pauvre, au contraire, est honteux de sa pauvreté. Il sent qu'elle le place hors de la vue des hommes, ou que s'ils le remarquent ils n'ont, quoi qu'il en soit, presque pas de compassion pour la misère et la détresse dont il souffre. Il est mortifié pour ces deux raisons. Quoique être négligé et être désapprouvé sont des choses entièrement différentes, cependant, comme l'obscurité nous prive de la lumière de l'honneur et de l'approbation, sentir que nous ne sommes pas remarqués émousse nécessairement l'espoir le plus doux et déçoit le désir le plus ardent de la nature humaine. L'homme pauvre va et vient sans être aperçu et, quand il est au milieu de la foule, il est dans la même obscurité que s'il était resté enfermé dans son propre taudis. Ces soins humbles et ces attentions pénibles qui occupent ceux qui sont dans sa situation n'offrent pas de divertissement pour les personnes qui vivent dans la dissipation et la gaieté. Ces dernières détournent leurs yeux de lui et, si le caractère extrême de sa détresse les force à le regarder, c'est seulement pour repousser loin d'elles un objet si désagréable. Le fortuné et l'orgueilleux s'étonnent de l'insolence de la misère humaine lorsqu'elle ose se présenter devant eux et qu'elle a, avec ses aspects repoussants, la présomption de troubler la sérénité de leur bonheur. Au contraire,

Retrouvez éducol sur



l'homme de rang et de distinction est observé par tout le monde. Chacun est avide de le regarder et de concevoir, au moins par sympathie, cette joie et cette exultation que les circonstances de sa condition lui inspirent naturellement. Ses actions sont les objets de l'attention publique. Presque aucun mot, aucun geste ne peut venir de lui qui soit entièrement négligé. Dans une grande assemblée, il est la personne vers qui tous dirigent leurs yeux; c'est lui que toutes leurs passions semblent attendre avec espoir pour recevoir ce mouvement et cette orientation qu'il peut leur imprimer. Et si son comportement n'est pas entièrement absurde, à tous moments il a l'occasion d'intéresser tous ceux qui l'entourent et de se rendre l'objet de leur attention et de leur affinité avec ses passions. C'est cela qui, en dépit des contraintes qu'elle impose, en dépit de la perte de liberté qui l'accompagne, fait de la grandeur un objet d'envie; compense dans l'opinion du genre humain tout ce labeur, toute cette angoisse, toutes ces mortifications qui doivent être endurées pour y parvenir; et compense, ce qui est plus important encore, tout ce bien-être, toute cette tranquillité, toute cette sécurité insouciantes à jamais perdus quand on l'obtient.»

Théorie des Sentiments moraux, II, 2, pp. 92 sq.

Texte 16 : La vanité

« Les plaisirs de la richesse et de la grandeur, considérés sous cet aspect complexe, frappent l'imagination comme quelque chose de grand, de beau et de noble, dont l'obtention mérite amplement le labeur et l'angoisse que nous sommes si portés à lui consacrer. Et il est heureux que la nature nous abuse de cette manière. C'est cette illusion qui suscite et entretient le mouvement perpétuel de l'industrie du genre humain. C'est elle qui d'abord incita les hommes à cultiver la terre, à construire des maisons, à fonder des villes et des États, à inventer et améliorer toutes les sciences et tous les arts qui ennoblissent et embellissent la vie humaine; c'est elle qui a changé entièrement la face du monde, qui a transformé les forêts naturelles incultes en plaines fertiles et agréables, fait de l'océan vierge et stérile un nouveau fonds de ressources et la grande route de communication entre les différentes nations de la terre. La terre fut obligée de redoubler sa fertilité naturelle par ces travaux humains, et de nourrir un plus grand nombre d'habitants. C'est indépendamment de toute fin que l'orgueilleux et insensible propriétaire se réjouit de l'étendue de ses champs, et c'est sans la moindre pensée pour les besoins de ses frères qu'il consomme en imagination toute la récolte qui les recouvre. Le proverbe familier et vulgaire selon lequel les yeux sont plus gros que le ventre n'a jamais été mieux vérifié qu'à son propos. Son estomac a une capacité qui n'est en rien à la mesure de l'immensité de ses désirs, et il ne pourra contenir rien de plus que celui du plus humble paysan. Quant au reste, le riche est tenu de le distribuer à ceux qui préparent, de la meilleure manière qui soit, cette petite part dont il fait lui-même usage, à ceux qui entretiennent le palais dans lequel cette petite part sera consommée, à ceux qui procurent et maintiennent en ordre les bibelots et les babioles qui sont employés dans l'économie de la grandeur. C'est de son luxe et de son caprice que tous obtiennent leur part des nécessités de la vie, qu'ils auraient en vain attendue de son humanité ou de sa justice. Le produit du sol fait vivre presque tous les hommes qu'il est susceptible de faire vivre. Les riches choisissent seulement dans cette quantité produite ce qui est le plus précieux et le plus agréable. Ils ne consomment guère plus que les pauvres et, en dépit de leur égoïsme et de leur rapacité naturelle, quoiqu'ils n'aspirent qu'à leur propre commodité, quoique l'unique fin qu'ils se proposent d'obtenir du labeur des milliers de bras qu'ils emploient soit la seule satisfaction de leurs vains et insatiables désirs, ils partagent tout de même

Retrouvez éducol sur



avec les pauvres les produits des améliorations qu'ils réalisent. Ils sont conduits par une main invisible à accomplir presque la même distribution des nécessités de la vie que celle qui aurait eu lieu si la terre avait été divisée en portions égales entre tous ses habitants; et ainsi, sans le vouloir, sans le savoir, ils servent les intérêts de la société et donnent des moyens à la multiplication de l'espèce. Quand la Providence partagea la terre entre un petit nombre de grands seigneurs, elle n'oublia ni n'abandonna ceux qui semblaient avoir été négligés dans la répartition. Eux aussi jouissent de leur part de tout ce que la terre produit. Et pour ce qui fait le réel bonheur de la vie humaine, ils ne sont en rien inférieurs à ceux qui pourraient sembler leur être si supérieurs. Quant au bien-être du corps et à la paix de l'esprit, tous les rangs différents de la société sont presque au même niveau, et le mendiant qui se chauffe au soleil sur le bord de la route possède la sécurité pour laquelle les rois se battent.»

Théorie des Sentiments moraux, IV, 1, p. 256.

Texte 17 : Les colifichets, économie et politiques, la vanité

« Mais ce que les institutions féodales, toutes violentes qu'elles étaient, n'avaient pu effectuer, l'action lente et insensible du commerce étranger et des manufactures le fit graduellement. Ces deux genres d'industrie fournirent peu à peu aux grands propriétaires des objets d'échange à acquérir avec le produit superflu de leurs terres, objets qu'ils pouvaient consommer eux-mêmes sans en faire part à leurs tenanciers et aux gens de leur suite. *Tout pour nous et rien pour les autres*, voilà la vile maxime qui paraît avoir été, dans tous les âges, celle des maîtres de l'espèce humaine. Aussi, dès qu'ils purent trouver une manière de consommer par eux-mêmes la valeur totale de leurs revenus, ils ne furent plus disposés à en faire part à personne. Une paire de boucles à diamants, ou quelque autre frivolité tout aussi vaine, fut l'objet pour lequel ils donnèrent la subsistance, ou, ce qui est la même chose, le prix de la subsistance d'un millier peut-être de personnes pour toute une année, et avec cette subsistance toute l'influence et l'autorité qu'elle pouvait leur valoir; mais aussi les boucles étaient pour eux seuls, aucune autre créature humaine n'en partageait la jouissance; au lieu que, dans l'ancienne manière de dépenser, il fallait au moins faire part à mille personnes d'une dépense qui eût été de même valeur. Pour des hommes tels que ceux qui avaient le choix à faire, cette différence était un motif absolument décisif : et c'est ainsi que, pour gratifier la plus puérile, la plus vile et la plus sottise de toutes les vanités, ils abandonnèrent par degrés tout ce qu'ils avaient de crédit et de puissance.»

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, III, 4, p. 222.

Texte 18 : La propriété

« Comment se fait-il qu'un homme qui cueille une pomme puisse être imaginé

posséder un droit sur cette pomme et avoir le pouvoir d'en exclure tous les autres - et qu'un préjudice est commis à l'encontre du possesseur quand il est privé de cet objet. Si on se réfère au système que je vous ai déjà exposé, vous vous souviendrez que je vous ai dit que nous devons concevoir que nous devons concevoir qu'un préjudice est commis à l'encontre de quelqu'un quand un spectateur impartial serait de l'opinion qu'un tel préjudice a été commis, qu'il suivrait la personne concernée dans ses préoccupations, l'approuverait quand elle défendrait contre la violence d'un autre l'objet en sa possession et qu'elle userait de la force pour recouvrer ce qui lui a été injustement arraché des mains. Ce serait le cas dans les circonstances que nous venons d'évoquer. Le spectateur impartial justifierait le premier possesseur dans sa tentative de se défendre et même de se venger quand il subit un préjudice. La cause de cette sympathie ou convergence qui intervient entre le spectateur et le possesseur, vient de ce qu'il *entre dans ses pensées* et qu'il adhère à l'opinion qui le conduisait à entretenir l'attente raisonnable d'utiliser le fruit ou quoi ce que soit d'autre de la manière qui lui plairait. [...] Le caractère raisonnable de l'attente qui anime le premier possesseur constitue donc le fondement sur lequel le droit de propriété est acquis par occupation.»

Leçons sur la jurisprudence, mardi 28 décembre 1762, p. 21.

Notion : l'État

Texte 19 : La domination sociale

«C'est par la convention qui se fait habituellement entre ces deux personnes, dont l'intérêt n'est nullement le même, que se détermine le taux commun des salaires. Les ouvriers désirent gagner le plus possible; les maîtres, donner le moins qu'ils peuvent; les premiers sont disposés à se concerter pour élever les salaires, les seconds pour les abaisser.

Il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat, et imposer forcément à l'autre toutes ses conditions. Les maîtres, étant en moindre nombre, peuvent se concerter plus aisément; et de plus, la loi les autorise à se concerter entre eux, ou au moins ne le leur interdit pas, tandis qu'elle l'interdit aux ouvriers. Nous n'avons point d'actes du parlement contre les lignes qui tendent à abaisser le prix du travail; mais nous en avons beaucoup contre celles qui tendent à le faire hausser. Dans toutes ces luttes, les maîtres sont en état de tenir ferme plus longtemps. Un propriétaire, un fermier, un maître fabricant ou marchand, pourraient en général, sans occuper un seul ouvrier, vivre un an ou deux sur les fonds qu'ils ont déjà amassés. Beaucoup d'ouvriers ne pourraient pas subsister sans travail une semaine, très-peu un mois, et à peine un seul une année entière. À la longue, il se peut que le maître ait autant besoin de l'ouvrier, que celui-ci a besoin du maître; mais le besoin du premier n'est pas si pressant. On n'entend guère parler, dit-on, de coalitions entre les maîtres, et tous les jours on parle de celles des ouvriers. Mais il faudrait ne connaître ni le monde, ni la matière dont il s'agit, pour s'imaginer que les maîtres se liguent rarement entre eux. Les maîtres sont en tout temps et partout dans une sorte de ligue tacite, mais constante et uniforme, pour ne pas élever les salaires au-dessus du taux actuel. Violer cette règle est partout une action de faux frère, et un sujet de reproche pour un maître parmi ses voisins et ses pareils. À la vérité, nous n'entendons jamais parler de cette ligue, parce qu'elle est l'état habituel, et on peut dire l'état naturel de la chose, et que personne n'y fait attention. Quelquefois les maîtres font entre eux des complots particuliers pour faire

Retrouvez éducol sur



baisser au-dessous du taux habituel les salaires du travail. Ces complots sont toujours conduits dans le plus grand silence et dans le plus grand secret jusqu'au moment de l'exécution; et quand les ouvriers cèdent comme ils font quelquefois, sans résistance, quoiqu'ils sentent bien le coup et le sentent fort durement, personne n'en entend parler.»

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, I, 8 des salaires du travail, pp. 90-91.

Texte 20 : Légalisation de la domination

« Par contre, comme je viens de le dire, dans un tel État, certains possèdent d'immenses richesses, tandis que les autres ne possèdent rien. Il est donc nécessaire que le bras de l'autorité s'étende continuellement sur eux et que des lois ou des règles permanentes soient faites afin de garantir la propriété des riches contre l'incursion des pauvres qui, sans cela, se rendraient coupables de nombreux empiètements et afin d'établir en quoi consiste une violation de la propriété et dans quel cas une telle violation doit être passible d'un châtement. Les lois et le gouvernement peuvent être considérés, dans ce cas comme dans tous les autres, comme une ruse des riches pour opprimer les pauvres et pour préserver à leur avantage l'inégalité des biens qui serait autrement bientôt détruite par les empiètements des pauvres qui, s'ils n'en sont pas empêchés par le gouvernement, auraient vite fait de réduire les autres à l'égalité par la violence ouverte. Le gouvernement et les lois empêchent les pauvres de jamais tenter d'acquérir la richesse par la violence que, sans elles, ils exerceraient contre les riches; par elles, il leur dit qu'ils doivent soit continuer à être pauvres, soit acquérir la richesse de la même manière que les riches l'ont fait. »

Leçons sur la jurisprudence, mardi 22 février 1763, p. 297.

Texte 21 : La main invisible

« Mais le revenu annuel de toute société est toujours précisément égal à la valeur échangeable de tout le produit annuel de son industrie, ou plutôt c'est précisément la même chose que cette valeur échangeable. Par conséquent, puisque chaque individu tâche, le plus qu'il peut, 1^o d'employer son capital à faire valoir l'industrie nationale, et 2^o de diriger cette industrie de manière à lui faire produire la plus grande valeur possible, chaque individu travaille nécessairement à rendre aussi grand que possible le revenu annuel de la société. À la vérité, son intention en général n'est pas en cela de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté; et en dirigeant cette industrie de manière que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. Je n'ai jamais vu que ceux qui aspiraient, dans leurs entreprises de commerce, à travailler pour le bien général, aient fait beaucoup de bonnes choses. Il est vrai que cette belle passion n'est pas très-commune parmi les marchands, et qu'il ne faudrait pas de longs discours pour les en guérir.

Quant à la question de savoir quelle est l'espèce d'industrie nationale que son capital peut mettre en œuvre, et de laquelle le produit promet de valoir davantage, il est évident que chaque individu, dans sa position particulière, est beaucoup mieux à même d'en juger qu'aucun homme d'État ou législateur ne pourra le faire pour lui. L'homme d'État qui chercherait à diriger les particuliers dans la route qu'ils ont à tenir pour l'emploi de leurs capitaux, non-seulement s'embarrasserait du soin le plus inutile, mais encore il s'arrogerait une autorité qu'il ne serait pas sage de confier, je ne dis pas à un individu, mais à un conseil ou à un sénat, quel qu'il pût être ; autorité qui ne pourrait jamais être plus dangereusement placée que dans les mains de l'homme assez insensé et assez présomptueux pour se croire capable de l'exercer.»

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, IV, 2. pp. 255-256.

Texte 22 : Le système de la liberté naturelle

« C'est ainsi que tout système qui cherche, ou, par des encouragements extraordinaires, à attirer vers une espèce particulière d'industrie une plus forte portion du capital de la société que celle qui s'y porterait naturellement, ou, par des entraves extraordinaires, à détourner forcément une partie de ce capital d'une espèce particulière d'industrie vers laquelle elle irait sans cela chercher un emploi, est un système réellement subversif de l'objet même qu'il se propose comme son principal et dernier terme. Bien loin de les accélérer, il retarde les progrès de la société vers l'opulence et l'agrandissement réels ; bien loin de l'accroître, il diminue la valeur réelle du produit annuel des terres et du travail de la société. Ainsi, en écartant entièrement tous ces systèmes ou de préférence ou d'entraves, le système simple et facile de la liberté naturelle vient se présenter de lui-même et se trouve tout établi. Tout homme, tant qu'il n'enfreint pas les lois de la justice, demeure en pleine liberté de suivre la route que lui montre son intérêt, et de porter ou il lui plaît son industrie et son capital, concurremment avec ceux de tout autre homme ou de toute autre classe d'hommes. Le souverain se trouve "entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, et pour l'accomplissement convenable de laquelle il n'y a aucune sagesse humaine ni connaissances qui puissent suffire, la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société. Dans le système de la liberté naturelle, le souverain n'a que trois devoirs à remplir ; trois devoirs, à la vérité, d'une haute importance, mais clairs, simples et à la portée d'une intelligence, ordinaire. - Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. - Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice. - Et le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoiqu'à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses. »

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations, IV, 9, pp. 351-352.

Notion : la science

Texte 23 : La recherche d'une liaison des phénomènes

« Lorsque deux objets, quelques dissemblables qu'on les suppose, se sont suivis constamment à nos yeux et que nos sens ont pu saisir un *ordre* invariable dans leur succession, il arrive que notre *imagination* nous les offre comme tellement *liés et inséparables* que l'idée de l'un semble d'elle-même rappeler et introduire celle de l'autre. Si l'on continue d'observer entre eux la même succession, cette *liaison* d'idées devient de plus en plus étroite et indissoluble, et l'habitude qu'a contracté l'imagination de passer d'une image à l'autre se confirme et jette de plus profondes racines. Comme ses idées se meuvent avec plus de rapidité que les objets extérieurs, elle est sans cesse occupée à devancer leur approche; elle anticipe sur l'événement et prévoit tout ce qui arrive selon le cours ordinaire des choses. Lorsque les objets se succèdent selon le même *ordre* que les idées de l'imagination, lorsqu'ils suivent la marche que ces idées tendent à prendre d'elles-mêmes et sans le secours des impressions sensibles, ces objets nous paraissent étroitement liés entre eux, et la pensée glisse aisément le long de cette *chaîne unie sans effort et sans interruption*. Ils s'accordent avec le mouvement naturel de l'imagination; et comme les idées qui représentent cette suite de choses semblent liées, chacune appelant celle qui la suit, ainsi les objets arrivant dans le même ordre offrent la même connexion et chacun d'eux semble appelé par celui qui l'a précédé. Il n'y a point d'intervalle, point de lacune, point d'arrêt dans la suite. Les idées excitées par une chaîne si bien unie semblent couler d'elles-mêmes, sans que l'esprit fasse aucun effort pour aller d'un chaînon à l'autre. Mais si cette liaison ordinaire est interrompue, si un ou plusieurs objets s'offrent à nous dans un ordre tout à fait différent de celui auquel notre imagination est accoutumée et pour lequel elle est préparée, on éprouve un sentiment tout contraire. Au premier aspect, cette apparence nouvelle et inattendue excite notre surprise, et après ce premier mouvement nous nous étonnons encore qu'un tel phénomène ait pu avoir lieu. L'imagination n'a plus la même facilité à passer d'un événement à celui qui le suit; c'est un ordre ou une loi de succession dont elle n'a point l'habitude et auquel en conséquence elle ne se conforme qu'avec peine : elle se trouve arrêtée et interrompue dans le mouvement naturel qu'elle se disposait à suivre. Ces deux événements séparés par un intervalle, elle cherche à les rapprocher, mais ils s'y refusent. Elle sent ou croit sentir une espèce de brèche ou d'abîme; elle hésite et s'arrête sur ses bords; elle voudrait le combler ou le franchir, jeter un pont, pratiquer un passage qui permît d'aller d'une idée à l'autre d'un mouvement doux et naturel. Le seul moyen qu'elle trouve pour cela, le seul passage, le seul pont par lequel l'imagination puisse assurer sa marche d'un objet à l'autre et la rendre douce et facile, consiste à supposer que ces deux apparences incohérentes sont unies par une chaîne invisible d'événements intermédiaires, et que la suite de ces événements est analogue à celle selon laquelle nos idées ont coutume de se mouvoir. »

Histoire de l'Astronomie, pp. 75-76.

Retrouvez éduscol sur



Notion : la raison

Texte 24 : La philosophie

« La philosophie est la science des principes de liaison des choses. La Nature, après que nous avons acquis toute l'expérience qui est à notre portée, abonde encore en phénomènes qui semblent solitaires et ne se lient point avec ce qui les précède, et qui par là même troublent le mouvement aisé de l'imagination. Ils forcent ses idées à se succéder par sauts irréguliers, pour ainsi dire; ils tendent donc à y jeter la confusion et le désordre. La philosophie, en exposant les chaînes invisibles qui lient tous ces objets isolés, s'efforce de mettre l'ordre dans ce chaos d'apparences discordantes, d'apaiser le tumulte de l'imagination, et de lui rendre, en s'occupant des grandes révolutions de l'univers ce calme et cette tranquillité qui lui plaisent et qui sont plus assortis à sa nature. On peut donc envisager la philosophie comme un de ces arts qui s'adressent à l'imagination et dont, par cette raison, l'histoire et la théorie se trouvent comprises dans l'enceinte de notre sujet. Tâchons d'en suivre le cours depuis la première origine jusqu'à ce haut degré de perfection qu'elle a atteint de nos jours, et qu'à la vérité chaque siècle à son tour a cru, comme nous, avoir atteint. C'est de tous les beaux-arts le plus sublime, et ses révolutions ont été les plus grandes, les plus fréquentes, les plus remarquables de toutes celles qui ont eu lieu dans ce monde littéraire. Par toutes ces raisons, son histoire doit y être le plus intéressante et la plus instructive. »

Histoire de l'Astronomie, p. 80.

Notion : la religion

Texte 25 : Critique de la superstition (la main invisible)

« Telle est l'origine du Polythéisme et de cette superstition vulgaire qui attribue tous les événements irréguliers à la faveur ou au courroux de quelques êtres intelligents, quoique invisibles : dieux, démons, sorciers, fées ou génies. Car on peut observer que dans toutes les religions polythéistes, parmi les sauvages aussi bien que dans les premiers âges de l'Antiquité païenne, les événements irréguliers de la nature sont les seuls qu'elle attribue à l'action et au pouvoir de leurs divinités. Le feu brûle et l'eau rafraîchit; les corps pesants descendent, les substances plus légères volent et s'élèvent par la nécessité de leur nature propre : l'invisible main de Jupiter » n'a jamais été employée à produire de tels effets. Mais le tonnerre et l'éclair, le ciel serein et la tempête, étaient attribués à sa faveur ou à sa colère. L'homme, la seule puissance douée d'intention et de dessein qui fut connue aux auteurs de ces opinions, n'agit jamais que pour arrêter ou changer le cours que prendraient sans lui les événements naturels. Il était tout simple de penser que ces êtres intelligents que son imagination lui peignait, et qui lui étaient inconnus, agissaient dans les mêmes vues, qu'ils n'employaient pas leur activité à favoriser le cours ordinaire des choses, lequel va de lui-même, mais à l'arrêter, à le fléchir, à le troubler. C'est ainsi que dans les premiers âges du monde, la superstition la plus vile et la plus pusillanime prit la place de la philosophie. »

Histoire de l'astronomie, pp. 83-84.

Notion : le langage

Textes 26 et 27 : La formation des mots

« La nécessité apprit donc aux hommes à diviser les mots dans leurs éléments et à inventer des caractères qui représentassent non les mots eux-mêmes mais les éléments dont ils étaient composés. [...] Mais comme le nombre des mots doit dans ce cas être devenu réellement infini, en conséquence de la variété réellement infinie des événements, les hommes se trouvèrent eux-mêmes en partie forcés par la nécessité, et en partie conduits par la Nature, à partager chaque événement en ce qu'on peut appeler ses éléments métaphysiques, et à établir des mots qui dénotassent non pas tant les événements, que les éléments dont ils étaient composés. L'expression de chaque événement particulier devient plus compliquée par ce procédé; mais tout le système de la langue fut plus cohérent, plus lié et plus facile à retenir et à comprendre. Lorsque les verbes, après avoir été originairement impersonnels, furent ainsi devenus personnels par la division de l'événement dans ses éléments métaphysiques, il est naturel de présumer qu'on les employa à la troisième personne du singulier. »

Considérations sur la première formation des langues, p. 244.

« C'est donc l'étonnement, et non l'attente d'aucun avantage attaché à de nouvelles découvertes, qui est le premier principe de l'étude de la philosophie, de cette science qui se propose de mettre à découvert les liaisons secrètes qui unissent les apparences si variées de la Nature. »

Histoire de l'astronomie, p. 84.

Notion : l'art

Textes 28 et 29 : L'imitation et nature du plaisir de l'imitation

« La ressemblance extraordinaire de deux objets naturels, de deux jumeaux par exemple, est regardée comme une circonstance curieuse. Quoiqu'elle n'augmente pas la beauté, elle ne diminue point celle de l'un ou l'autre considéré comme objet isolé. Mais la ressemblance exacte de deux productions de l'art semble être toujours considérée comme portant quelque atteinte au mérite au moins de l'une des deux, parce qu'elle paraît prouver que l'une des deux au moins est une copie soit de l'autre production, soit de quelque original différent. On peut dire de la copie d'un tableau qu'elle tire son mérite moins de sa ressemblance à l'original, que de sa ressemblance à l'objet que l'original était destiné à imiter. »

Essai, p. 159.

« Ce n'est pas le défaut de couleur qui fait qu'en sculpture plusieurs objets ne sauraient plaire, quoiqu'ils plaisent en peinture : c'est le défaut d'un certain degré de disparité entre l'objet imitant et l'objet imité, nécessaire pour que l'imitation d'un objet sans intérêt devient intéressante. La couleur ajoutée aux ouvrages du statuaire, loin d'en augmenter le prix, détruit presque en entier le plaisir que l'imitation nous procure, parce qu'elle tarit la source principale de ce plaisir : la disparité entre l'objet imitant et l'objet imité. »

Ibidem, p. 161.

« Le plaisir que ces deux arts imitatifs nous procurent et qui leur est propre, loin d'être l'effet de l'illusion, est incompatible avec elle. Il se fonde entièrement sur les sentiments d'étonnement que nous éprouvons en voyant un objet d'un certain genre représenté avec tant de vérité par un objet d'un genre tout différent, et sur l'admiration que nous concevons pour un art qui surmonte ou heureusement la disparité que la Nature avait mise entre ces deux genres. Les œuvres les plus nobles du statuaire et du peintre s'offrent à nous sous l'aspect de phénomènes étranges, différant de ceux de la Nature en ce qu'ils portent avec eux leur explication, et démontrent à l'œil le moyen et l'artifice par lequel ils ont été produits. »

Ibidem, p. 166.

Retrouvez éduscol sur

